

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE
E/CN.4/1344
15 mars 1979
FRANCAIS
Original : ANGLAIS



COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Trente-cinquième session
Point 10 de l'ordre du jour

QUESTION DES DROITS DE L'HOMME DE TOUTES LES PERSONNES SOUMISES
A UNE FORME QUELCONQUE DE DETENTION OU D'EMPRISONNEMENT

Lettre datée du 14 mars 1979, adressée au Président de la
Commission des droits de l'homme, à sa trente-cinquième session,
par le représentant permanent de l'Ethiopie auprès de
l'Office des Nations Unies à Genève

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint les observations de la délégation éthiopienne concernant la déclaration faite par le représentant d'Amnesty International le 14 mars 1979 au sujet de la situation des droits de l'homme en Ethiopie.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer la présente lettre en tant que document de la Commission des droits de l'homme.

(signé) Tadesse Terrefe

Déclaration adressée au Président de la Commission des droits de l'homme, à sa trente-cinquième session, par le chef de la délégation éthiopienne au sujet de ce que le représentant d'Amnesty International a dit, le 14 mars 1979, de la situation des droits de l'homme en Ethiopie.

Par la présente déclaration, la Mission permanente de l'Ethiopie tient à faire savoir quelle est la position du Gouvernement éthiopien au sujet de ce qu'a dit le représentant d'Amnesty International dans l'intervention qu'il a faite devant la Commission le 14 mars 1979 dans le cadre de l'examen du point 10 de l'ordre du jour.

Nous n'avons pas l'intention de reprendre point par point les allégations, les insinuations et les calomnies sans fondement prononcées par le représentant d'Amnesty International contre l'Ethiopie, car il est évident qu'Amnesty International se plaît à rapporter des rumeurs et des faux bruits délibérément répandus.

En tant que membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies, l'Ethiopie est fermement attachée aux principes cardinaux consacrés dans la Charte, la Déclaration universelle des droits de l'homme et d'autres documents de base de l'Organisation.

La Révolution éthiopienne a pour but d'éliminer l'oppression et l'exploitation et d'édifier une société véritablement libre et juste.

Amnesty International a peut-être été conçue et créée par des gens bien intentionnés. Malheureusement, ses activités sont aujourd'hui loin de répondre aux fins pour lesquelles elle a été conçue au départ. C'est désormais un mouvement qui est objectivement devenu le porte-parole des impérialistes et des réactionnaires internationaux et qui, en tant que tel, dit encore parfois quelques mots en faveur de véritables problèmes de droits de l'homme. La nature pernicieuse de ses activités ne devrait pas échapper à tous ceux qui ne se laissent pas aveugler par les beaux principes derrière lesquels Amnesty International trouve commode de se dissimuler.

L'objectif d'Amnesty International n'est pas celui qu'elle affiche officiellement : c'est plutôt une volonté d'opposition et de subversion à l'endroit de gouvernements qui se sont engagés sur la voie de transformations socio-économiques radicales en faveur de leur peuple dans le but de faire avancer la cause des droits de l'homme.

Amnesty International opère à partir de pays impérialistes. Ses effectifs et les fonds dont elle dispose proviennent presque exclusivement de ces pays. Il est donc plus que naturel qu'elle reflète la philosophie et les politiques de ses mentors impérialistes et de ses bienfaiteurs monopolisateurs. Par conséquent, il n'est guère surprenant qu'Amnesty International prenne l'Ethiopie révolutionnaire comme l'une de ses principales cibles. Ce qui est surprenant, c'est que son représentant ait eu l'audace de venir exposer ses vues hostiles envers l'Ethiopie devant un organe respectable et qualifié de l'Organisation des Nations Unies. La seule explication est peut-être qu'Amnesty International est totalement inféodée aux forces qui sont farouchement opposées à une révolution sociale authentique et qu'elle en est l'instrument. Rien n'autorise cette organisation à enquêter sur la situation des droits de l'homme en Ethiopie.

Voilà longtemps déjà que ce mouvement pseudo-humanitaire se distingue par son alignement sur ses bienfaiteurs impérialistes. Amnesty International n'a jamais poussé une telle clameur lorsque des actes de cruauté inhumains étaient commis de par le monde par les forces combinées de l'impérialisme, de la réaction et de leurs agents. Ce sont ces mêmes forces qui s'érigent aujourd'hui en champions et en défenseurs de la cause des droits de l'homme.

Une personne de conscience pourra-t-elle jamais oublier les cruautés auxquelles les Amérindiens sont soumis même aujourd'hui ? Non content de les confiner dans des réserves, on les exhibe pour satisfaire les plaisirs pervers des touristes de pays prétendument civilisés. Une organisation honnête peut-elle oublier le sort des Noirs américains ? Où était Amnesty International lorsque les impérialistes déversaient sur le peuple vietnamien les armes de destruction massive les plus dévastatrices et que ce peuple héroïque était utilisé comme cobaye pour tester les produits du complexe militaro-industriel du pouvoir le plus impérialiste du monde contemporain ?

Quelle mesure concrète Amnesty International a-t-elle prise pour la cause des droits de l'homme en Afrique australe alors que le type le plus odieux de racisme, en collusion avec l'impérialisme et le néo-colonialisme, continue d'opprimer et d'exploiter des millions d'Africains ?

Amnesty International et ses partisans n'ont-ils pas gardé un silence éloquent lorsque la famine a tué près d'un demi-million de personnes dans les masses opprimées et exploitées d'Ethiopie parce que le régime aujourd'hui renversé avait volontairement tu le désastre à la communauté internationale ? Amnesty International et ses partisans ont-ils seulement élevé la voix lorsque des étudiants, dont le seul crime était de réclamer un changement, ont été fauchés à la mitrailleuse dans les rues d'Addis Abéba et d'autres grandes villes d'Ethiopie et lorsque les survivants ont été jetés dans d'effroyables cachots ?

La Commission pourrait encore demander à cette organisation si sûre de son bon droit où elle se trouvait avant l'avènement de la révolution éthiopienne. Elle éluderait la question, bien sûr en invoquant quelques gestes rituels sans importance qu'elle prétendra avoir faits pour la forme. Mais cela ne l'absoudra pas de la négligence criminelle dont elle a fait preuve envers le sort des masses éthiopiennes écrasées sous le joug de fer d'une des monarchies les plus despotiques qui aient jamais existé, pas plus que cela ne dissimulera la duplicité de sa politique.

Le fait demeure qu'Amnesty International et ses partisans ont préféré se taire lorsque des centaines de milliers d'Ethiopiens se voyaient refuser le droit inhérent à la personne humaine le plus élémentaire - le droit à la vie - et que des dizaines de milliers d'autres étaient arbitrairement arrêtés et détenus tout simplement parce qu'ils protestaient contre la condition qui était faite alors aux droits de l'homme.

Il est clair qu'Amnesty International voit d'un mauvais oeil les transformations sociales radicales apportées en Ethiopie et, en fait, toute révolution sociale authentique qui porterait inévitablement atteinte aux intérêts des pays impérialistes. Cette hostilité n'a d'égale que sa volonté bien arrêtée de faire échec aux révolutions par des moyens détournés ou des pressions ouvertes.

Travaillant la main dans la main avec les ennemis des peuples opprimés, le mouvement apparaît clairement comme un instrument des impérialistes et se fait aveuglément l'écho de leur propagande stérile. Amnesty International a perdu tout sens des réalités et a prouvé qu'elle était un mouvement qui applique deux poids et deux mesures, selon ce que prêchent et veulent ses maîtres. Ses éclats hystériques sont accordés sur la politique des impérialistes et de réactionnaires internationaux. Elle ne jouit plus du moindre crédit dans les pays révolutionnaires. Nous, en Ethiopie, nous récusons catégoriquement le rôle de policier moralisateur que cette organisation suspecte s'est attribué et sa définition restrictive des droits de l'homme.

Le peuple de l'Ethiopie révolutionnaire n'accepte pas de leçons sur les droits de l'homme de la part d'un laquais notoire de l'impérialisme ni de la part de pays qui appuient le régime de l'apartheid et envoient des spécialistes pour enseigner à leurs amis les dernières techniques en matière de répression. La révolution éthiopienne a pour objectif fondamental de promouvoir et de sauvegarder les droits du peuple éthiopien dans son ensemble, en éliminant les privilèges que les régimes despotiques s'étaient octroyés et avaient octroyé à leurs séides. La révolution éthiopienne a été la cible de violentes accusations et d'une campagne hostile dirigée par toutes sortes de mouvements réactionnaires qui déforment les événements et les situations et se livrent à la subversion. Le Gouvernement éthiopien considère que les déclarations d'Amnesty International sont une injure à la révolution éthiopienne et trahissent les idéaux des droits de l'homme.

Nous rejetons donc catégoriquement les allégations d'Amnesty International et protestons contre la campagne orchestrée par cette organisation pour tromper l'opinion publique mondiale sur ce qu'est vraiment la situation en Ethiopie.